

## Retour sur l'assemblée générale annuelle 2010

par Sonia Dumont



C'est sous le thème « Fiers et engagés » que se tenait les 7 et 8 avril derniers, l'assemblée générale annuelle des producteurs de bovins du Québec.

Réunis à Sainte-Foy, plus de 265 producteurs de bovins, inter-

venants de l'industrie et représentants des différents paliers gouvernementaux ont participé à cet événement annuel.

Lors de son message d'ouverture, le président Michel Dessureault a invité les producteurs à « se serrer les coudes ». Dans le dossier du retrait des 25 % des fermes les moins performantes du calcul des coûts de production, il a affirmé que « le gouvernement du Québec avait laissé tomber les producteurs ». Il concluait en affirmant que les producteurs de bovins du Québec n'accepteraient pas cet état de fait « sans réagir ».

Les délégués ont également accueilli des invités de marque qui sont venus à la rencontre des producteurs. Parmi ces derniers, mentionnons messieurs Jean-Pierre Blackburn, ministre d'État à l'Agriculture du gouvernement fédéral, Christian Lacasse, président de l'UPA, Kevin Antworth, administrateur à la Canadian Cattlemen's Association et Gib Drury, président de la Canada Beef Export Federation.

Au cours des deux journées de l'AGA, plus d'une trentaine de résolutions ont été adoptées. Afin d'informer l'ensemble de ses producteurs sur les faits saillants de l'assemblée, la Fédération prépare actuellement un dossier spécial sur l'AGA qui paraîtra dans l'édition Printemps 2010 de la revue *Bovins du Québec*.

### ÉLECTIONS

Au terme de l'assemblée, le conseil d'administration de la Fédération a procédé à l'élection de son comité exécutif. On note quelques changements au sein de l'organisation.

Le comité exécutif de la Fédération accueille de nouveaux administrateurs : Yvon Boucher et André Ricard se joignent à l'équipe alors que Claude Viel occupe dorénavant le poste de vice-président de la Fédération en remplacement de Denys Beaudet. Alain Juneau a également quitté ses fonctions au comité exécutif. Michel Dessureault demeure à la présidence et Michel Daigle continue d'agir à titre de membre du comité exécutif.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le travail accompli par les administrateurs sortants et souhaitons la bienvenue aux sept nouveaux administrateurs de la Fédération et aux deux nouveaux membres du comité exécutif.

## Table ronde animée

par Vincent Cloutier

Pour une première fois cette année, l'AGA de la Fédération a été précédée d'une activité de réflexion, intitulée la Table ronde bovine. Sous le thème « La Filière bovine en mutation », les délégués ont réfléchi sur les tendances de fond susceptibles d'avoir un impact sur les orientations stratégiques que devra préconiser la filière au cours des prochaines années.

Devant le succès de l'activité, puis l'appréciation dont elle a fait l'objet, elle sera fort probablement répétée l'an prochain. Il s'agit en effet d'un moment privilégié pour s'élever au-dessus des dossiers quotidiens.

## Le conseil d'administration

Régions et représentants	
<b>Président</b>	Michel Dessureault
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	Stanislas Gachet
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	Claude Viel (1)
<b>Beauce</b>	Thérèse G. Carbonneau
<b>Présidente CMMVE</b>	
<b>Centre-du-Québec</b>	J.-Alain Laroche
<b>Côte-du-Sud</b>	Daniel Lajoie
<b>Estrie</b>	Antoine Doyon
<b>Gaspésie</b>	Guy Gallant
<b>Lanaudière</b>	André Ricard (2)
<b>Mauricie</b>	René Perreault
<b>Outaouais-Laurentides</b>	Gib Drury
<b>Québec</b>	Bertrand Bédard
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	Gilles Murray
<b>Saint-Hyacinthe</b>	Yvon Boucher (2)
<b>Saint-Jean-Valleyfield</b>	Eddy Proulx
<b>Président CMMBA</b>	Michel Daigle (2)
<b>Président CMMVG</b>	Gérard Lapointe
<b>Président CMMVL</b>	Johanne Poulin
<b>Président CMMBR</b>	Pierre Ruest

Légende : 1 : Vice-président; 2 : Membre du comité exécutif

## Les comités de mise en marché

Régions et représentants	Comité bovins de réforme	Comité bouvillons d'abattage	Comité veaux d'embouche	Comité veaux de grain	Comité veaux de lait
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	Paul Ten Have	Dany Frappier	Yves Marcoux	Vacant	Vacant
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	Pierre Ruest (1)	Jacques Fortin	Maurice Veilleux	Vital Potvin	Vacant
<b>Beauce</b>	Bertrand Gagné	Jules Côté	Thérèse G. Carbonneau (1)	Vacant	Alain Marcoux
<b>Centre-du-Québec</b>	J.-Alain Laroche	Jean-Pierre Sinotte	Vacant	Céline Bélanger	Marco Richard François Mayrand (4) Diane St-Hilaire (4)
<b>Côte-du-Sud</b>	Jean-Yves Gosselin (3)	Alain Pelletier	Normand Dumais	Gérard Lapointe (1)	Daniel Lajoie (2) Isabelle Hudon (4)
<b>Estrie</b>	Alain Bouffard	Marco Doyon	André Tessier	Antoine Doyon	Patrick St-Onge (3) Annick Lapiere (4)
<b>Gaspésie</b>	Guy Gallant	Vacant	Étienne Lagacé (3)	Vacant	Vacant
<b>Lanaudière</b>	Jean-Guy Bouvier	Denis Ouellet	Martin Drainville	Gérard Ricard	Vacant
<b>Mauricie</b>	René Perreault	Michel Trudel	Daniel Allard	Louis-Joseph Beaudoin	Vacant
<b>Outaouais-Laurentides</b>	Lise Beauchamp	Jacques Desrosiers (2)	Stanley Christensen (2)	Vacant	Vacant
<b>Québec</b>	Normand Bourque	Guy D'Anjou	Vacant	Magella Lemay	Rémy Pouliot Jocelyn Bilodeau (4) Pierre-Luc Nadeau (4)
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	Steeve Bouchard	Carol Tremblay	Pierre Dallaire (3)	Lysette Harvey (3)	Vacant
<b>Saint-Hyacinthe</b>	Jean-Marc Ménard (2)	Michel Daigle (1)	Gérald Brouillard	Jocelyn Grenier (3)	Johanne Poulin (1) Yves Barbet (4) Mario Robert (4)
<b>Saint-Jean-Valleyfield</b>	Denis Dumouchel	Normand Vinet (3)	Serge Dethier	Robert Wynands (2)	Fabien Fontaine (3)
<b>Représentant association accréditée</b>	Gabriel Rancourt (3) (FPLQ)	Sylvain Raynault (3) (SPEQ)	André Beaumont (CCRB)	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
<b>Représentant CMMVE</b>	Thérèse G. Carbonneau	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
<b>Représentant Fédération</b>	Yvon Boucher (3)	Claude Viel (3)	Yvon Boucher (3)	André Ricard (3)	Michel Daigle (3)

Légende : 1 : Président; 2 : Vice-président; 3 : Membre du comité de négociation; 4 : Producteur-substitut sans droit de vote

## ASRA 2009 - paiements finaux

par Ann Fornasier

Dans les quatre productions bovines sous ASRA, l'année 2009 a été marquée par une baisse du coût de production. Plusieurs éléments expliquent ce phénomène. Notamment, les taux d'intérêt ont été moindres en 2009 qu'en 2008 et les producteurs ont pu bénéficier du PPA en mode d'urgence pour une pleine année comparativement à une demi-année en 2008. Les coûts de l'énergie étaient également en baisse en 2009. Certains postes ont toutefois connu une croissance, comme la main-d'œuvre ainsi que les frais d'entretien de la machinerie, des bâtiments et du fonds de terre.



Le coût d'achat des aliments était généralement en baisse, tant du côté des aliments d'allaitement qu'en matière du coût d'achat du maïs-grain et des céréales. En ce qui a trait au coût des aliments produits à la ferme, celui-ci a connu une hausse, particulièrement en raison de l'augmentation du coût des fertilisants. Les sommes versées en ASRA céréales ont augmenté considérablement en 2009. Ces compensations sont prises en compte pour les superficies cultivées dans nos modèles de coûts de production des bovins. Globalement, le coût des céréales produites à la ferme revient à peu près au même prix que si elles étaient achetées sur le marché.

Le coût d'achat des veaux d'embouche était en hausse en 2009 dans le coût de production des bouvillons d'abattage alors que le coût d'achat des veaux laitiers était en baisse dans le coût de production des veaux de lait et des veaux de grain. Enfin, au niveau du prix de vente en 2009, celui des veaux d'embouche a connu une légère croissance alors que celui des bouvillons était relativement similaire à 2008. Le prix de vente des veaux de grain était en croissance alors que celui des veaux de lait a connu une chute importante.

Fait à noter, le 21 avril 2010, une entente est intervenue entre la Financière agricole du Québec (FADQ) et la Fédération des producteurs de bovins du Québec sur les modalités de calcul pour le retrait des prix de vente inférieurs à 1,645 écart-type. En ce qui concerne la production vache-veau, le paiement d'avril avait déjà été décrété par la FADQ. Cet ajustement sera versé en juin 2010 et représente un gain de 5,46 \$/vache (2/3 sur la vache : 3,64 \$ et 1/3 sur les kg de veaux vendus : 0,008 \$). Dans le secteur veau, les gains à ce chapitre sont respectivement de 1,82 \$/veau de lait et de 1,90 \$/veau de grain. Les compensations nettes des cotisations sont de 142,53 \$/bouvillon d'abattage (0,46 \$/kg de gain), 520,27 \$/vache (2/3 sur la vache : 347 \$ et 1/3 sur les kg de veaux vendus : 0,76 \$), 148,44 \$/veau de grain et 120,91 \$/veau de lait. En ce qui concerne la compensation des veaux de lait, les producteurs contestent le calcul de la compensation pour 2009 puisque la FADQ a pris en compte les remises de dette, ce à quoi on s'oppose.

## ASRA - Mesures de resserrement

par Vincent Cloutier

Lors de l'AGA de la Fédération, les délégués ont confirmé la volonté de l'organisation de prendre part activement à la stratégie de mobilisation générale de l'UPA dans le dossier de la sécurité du revenu. L'objectif premier de cette stratégie est la suppression de la mesure du 25 %.

Parmi les moyens envisagés pour faire pression sur le gouvernement, l'UPA a mis en branle une pétition qui sera déposée à l'Assemblée nationale du Québec. Avec la collaboration des administrateurs de l'ensemble de la structure de l'UPA, on espère recueillir les signatures d'au moins 15 000 producteurs et productrices.

D'autres moyens de pression sont aussi envisagés parmi lesquels figure la sensibilisation des députés aux impacts dévastateurs de la mesure du 25 %, par des producteurs directement affectés par son application.

Un vaste réseau d'alliés devra aussi être constitué, dans la mesure où d'autres intervenants risquent d'être affectés par cette mesure (institutions financières, transformateurs alimentaires, etc.).

## Nouvelles conventions avec les encans

par Paul Rouillard

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, des ententes ont été signées avec les deux associations d'encans concernant la vente de bovins de réforme et de veaux laitiers. Les demandes d'homologation ont été envoyées à la RMAAQ pour approbation officielle. Voici les faits saillants de ces nouvelles ententes :

Acheteurs (nombre)	Trois acheteurs, sauf exception. Dans un tel cas, le prix de vente à l'encan, en tenant compte des frais de transport et freinte spécifiques à une région, doit être équivalent au prix moyen du marché.
Classification et pesée	Bovins de réforme livrés à l'encan : par l'encan, base vivante. Bovins de réforme livrés directement à l'abattoir : à l'abattoir, base carcasse.
Durée de l'entente	5 ans, jusqu'au 31 mars 2015. Les commissions de vente sont renégociables aux 2 ans.
Eau potable	Accès en tout temps après la vente pour les bovins de réforme.
Entrée en vigueur complète	Au plus tard le 19 avril 2010.
Commissions de vente	Bovins de réforme livrés à l'encan : 20 \$. Bovins de réforme livrés directement à l'abattoir : 12 \$. Veaux laitiers, jusqu'au 31 décembre 2010 : 9 \$. À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 : 10 \$.
Horaire	Encans : le même qu'auparavant. Abattoir : du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h; le vendredi, de 8 h à 12 h.
Paiement par transfert bancaire	Possible sur demande du producteur. Dans un tel cas, sera effectué par l'encan après réception du paiement de l'acheteur.
Prime au volume	Engagement de la Fédération à faire les démarches nécessaires auprès des partenaires impliqués afin de l'éliminer.
Veaux laitiers : prix de <i>pool</i> et mise en marché	Un comité conjoint (agence et encans) pour étudier la faisabilité et la mise en place d'un prix de <i>pool</i> . Le comité examinera aussi toutes les questions de l'amélioration de la mise en marché des veaux laitiers.
Veaux laitiers : service d'achat	Offert aux producteurs-acheteurs. Désignation de courtiers par les encans. Approbation par la Fédération. Frais de service de 3 \$/veau. Mise en contact des producteurs-acheteurs avec son courtier désigné par l'encan.

## Gilles St-Laurent, lauréat 2010 du Prix de l'engagement solidaire

par Sonia Dumont

Lors du banquet tenu dans le cadre de l'AGA, la Fédération a remis le Prix de l'engagement solidaire en production bovine à M. Gilles St-Laurent, producteur de bouillons d'abattage du Bas-Saint-Laurent.

Devant une salle conquise, le lauréat 2010, qui est impliqué depuis plus de 23 ans dans le Syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent, a livré un témoignage positif, celui d'un homme visionnaire et persévérant. Félicitations à M. St-Laurent!



La prochaine remise du Prix de l'engagement solidaire est prévue en 2012, soit une fois tous les deux ans. Dès aujourd'hui, regardez autour de vous pour identifier des leaders, hommes et femmes, qui ont bâti et développé nos productions de bœufs et de veaux au Québec.

# Des efforts payants!

par Isabelle Ferland

Côtelette de Veau de grain du Québec, à la coréenne

 Veau de grain du Québec certifié  
www.veaudegrain.com

4 côtelettes de veau de grain  
Sauce le Choix du Président Souvenirs des grillades coréennes  
Poivre au goût  
30 ml d'huile d'olive



Badigeonner les côtelettes de chaque côté avec la sauce. Poivrer au goût. Dans une poêle à feu moyen-vif chauffer l'huile d'olive. Griller les côtelettes environ 1 à 2 minutes de chaque côté. La viande doit rester rosée. Accompagner d'une salade verte.

Les efforts de promotion du Veau de grain du Québec avec Maxi portent leurs fruits! Depuis plus d'un an déjà, le Veau de grain du Québec fait partie du programme EDLP (Every day low price) de cette bannière, sans parler des comptoirs libre-service où les affiches aux couleurs du Veau de grain du Québec sont bien en évidence.

Pour le printemps 2010, la collaboration continue avec Maxi qui offre une promotion sur la côtelette de veau de grain. Une étiquette spéciale qui inclut une recette est apposée sur les barquettes suggérant de badigeonner la sauce le Choix du Président Souvenirs des grillades coréennes, de la poivrer, puis de la faire griller environ une minute de chaque côté.

Avant d'arrêter son choix, le chef François Pellerin a testé pas moins de huit sauces, pesto et autres moutardes. Le choix final fut difficile... La moutarde Dijon au raifort le Choix du Président et le pesto au basilic de Fontaine Santé constituaient aussi de bonnes options qui se mariaient fort bien avec le veau de grain.

Avant d'arrêter son choix, le chef François Pellerin a testé pas moins de huit sauces, pesto et autres moutardes. Le choix final fut difficile... La moutarde Dijon au raifort le Choix du Président et le pesto au basilic de Fontaine Santé constituaient aussi de bonnes options qui se mariaient fort bien avec le veau de grain.

## Avis

### CONTRIBUTION À LA RECAPITALISATION DE LEVINOFF-COLBEX 2010

Tous les producteurs de bovins de réforme (laitiers) du Québec recevront sous peu la facture 2010 pour la contribution au développement de la mise en marché des bovins de réforme (dossier de recapitalisation Levinoff-Colbex).

Nous vous rappelons que cette facture est établie sur la base de l'inventaire ATQ pour les bovins laitiers femelles de 27 mois et plus.

Pour l'année 2010, la facture sera établie en tenant compte de l'inventaire ATQ en date du **1<sup>er</sup> mai 2010**. Vous avez jusqu'au **14 mai** pour vérifier votre inventaire et, au besoin, pour apporter les corrections nécessaires auprès d'ATQ.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les producteurs qui ont acquitté leurs factures 2008 et 2009. Nous comptons sur votre habituelle et précieuse collaboration pour l'année 2010.



## Brèves

**PERCEPTION DE LA CONTRIBUTION POUR LA CAPITALISATION LEVINOFF-COLBEX, QUELQUES CHIFFRES :** Dans le secteur laitier, le taux de perception de la contribution pour l'année 2009 atteint actuellement 93,1 %. Quelque 430 producteurs n'ont pas encore répondu, soit moins de 7 % des producteurs laitiers.

Pour l'année 2008, le taux de perception atteint 98,1 %. Des mesures légales sont en cours afin de respecter l'équité de la démarche pour l'ensemble des producteurs de bovins du Québec.

**ENTRE CE QU'EN DISENT LES MÉDIAS ET LA VRAIE VIE, UN ÉCART !** Fin mars, l'UPA mettait en ligne un nouveau site Internet qui apporte des précisions, des nuances et des mises au point sur certains propos mensongers diffusés dans les médias, notamment au sujet du principe d'association accréditée.

Chaque article est développé sous forme de blogue. En quelques lignes, on explique à quels propos, articles ou émissions on se réfère, puis on rétablit les faits en s'appuyant sur des sources vérifiables. Il est possible de consulter les articles ou émissions en question ainsi que les sources citées d'un simple clic au [www.dansvraievie.com](http://www.dansvraievie.com).

Ce site Internet est une bonne source d'information sur les sujets d'actualité ainsi qu'une référence utile pour répondre à des propos erronés. Partagez cette information avec vos contacts!

**UNE NOUVELLE CAMPAGNE PPA :** Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, une troisième campagne du Programme de paiement anticipé est lancée dans le secteur bovin. Les modalités de prêt de cette dernière sont presque identiques à celles de la précédente. Les producteurs devraient déjà avoir reçu les informations qui leur ont été postées dans la semaine du 12 avril : modalités de la campagne, détail du financement et inscription.

Ceux qui ont adhéré au programme dès la première campagne (2008-2009) et qui bénéficient d'un sursis de remboursement recevront prochainement les détails concernant le remboursement et les options offertes pour faciliter le passage à la nouvelle campagne. Si vous bénéficiez déjà d'un PPA, même s'il n'est pas encore remboursé, vous pourriez quand même être admissibles pour la nouvelle campagne. Appelez-nous au 450 679-0540, poste 8994, nous pourrions vous conseiller!

Chaque jour, de nouvelles entreprises font leur demande de PPA pour les aider à se financer tout en économisant des montants substantiels en frais d'intérêts. Pourquoi pas vous?